



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/548
20 juin 2003

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

457ème séance plénière

PC Journal No 457, point 2 de l'ordre du jour

DECISION No 548
PROROGATION DU MANDAT DE
LA MISSION DE L'OSCE EN MOLDAVIE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 521 du 12 décembre 2002.

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Moldavie jusqu'au 31 décembre 2003.